



Procès Verbal du Bureau Directeur Départemental

N°8 du 23 février 2021

Sur convocation par courrier électronique les membres du Bureau Directeur Départemental du Comité du Rhône Métropole de Lyon se sont réunis en visioconférence.

Etaient présents en tant que membres à voix délibérative :

Michelle AKILIAN, Présidente,
Florian CASTOR, Trésorier adjoint,
Elsa DURIEUX, Vice Présidente,
Philippe GESSET, Secrétaire Général Adjoint,
Sylvie MIEGE, Trésorière,
Pierre Emmanuel PEQUEY, Vice Président,
Pierre VOUILLOT, Secrétaire Général.

Invité :

Jérémie MEUNIER

Excusé :

Mohamed BELHADJ

Ordre du jour :

- 1. Approbation du PV BDD 7 du 02 février 2021**
- 2. Actualités du comité**
- 3. Analyse du tableau comparatif des licences**
- 4. Etude de dispositions complémentaires d'accompagnement des clubs et/ou des licenciés**
- 5. Approbation du Projet de Performance, Développement, Formation Ligue ARA 2020/2024**
- 6. Questions diverses**

Début de réunion à 19h30

1. Approbation du PV BDD 7 du 2 février 2021

Le PV de BDD a été envoyé aux membres du BDD préalablement à la réunion.

Pas de remarques faites

Approuvé à l'unanimité

2. Actualités du comité

- Visio à mettre sur le site

Objectifs : garder le lien entre les licenciés

Moyens : Visio courte sur forme de flash

Périodicité : Une visio par semaine

Thèmes : Formation arbitrage en direction des loisirs
Comment se préparer à la reprise d'activité
Le jeu en 4X4, pour les M12M13, mais aussi pour les adultes

- Reprise d'activité

- Les clubs sont invités à transmettre à Elsa Durieux leurs photos des actions de reprise d'activité.

- Murielle W animera des séances proposées aux volontaires.

Ces séances se dérouleront dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur.

- Paul Bouvard, conseiller pédagogique départemental, a confirmé la possibilité de mettre en place les projets écoles en extérieur sans limitation de nombre.

- Point sur la trésorerie

- Compte Courant : 7 579,90

Compte Sur Livret : 10 071,32

Livret A Association : 23 265,35

Parts Sociales BP : 20 224,00

- Etude du tableau comparatif des prises de licences sur les saisons N et N-1

- Etude des dispositions complémentaires d'accompagnement des clubs et/ou des licenciés

A ce jour le 1^{er} tiers des licences a été facturé et perçu par le comité : 24 381.67€

La somme à percevoir, par le comité, pour solder les licences prises cette saison : 25 257.83€

Le BDD s'interroge sur les types d'aides ou de réductions sur les renouvellements de licences 2021/2022. Dans l'attente d'éventuelles dispositions gouvernementales ou des instances du volley ball et par manque de visibilité le BDD décide de sursoir à de quelconques décisions.

Une décision sera certainement prise après le CA fédéral du 20 mars et en cohérence avec les décisions que la ligue sera amenée à prendre.

3. Questions diverses

- **Préparation physique**

Après avoir partagé le document envoyé par la FFvolley concernant la préparation physique, le BDD demande que ce document soit mis en ligne sur le site du comité et que l'information soit communiquée aux clubs.

- **Information de la ligue**

Travail sur les licences :

- tarif unique

- versement unique à la FFvolley

Prochain BDD : mardi 23 mars 19h30, en visioconférence.

La séance est levée à 22h30.

Pierre VOUILLOT
Secrétaire Général

Espace Départemental des Sports

CDRML VB

28, rue Julien 69003 LYON

06 50 78 18 56 - 06 89 24 12 05

<http://www.volleyrhone.fr> comite69@volleyrhone.fr